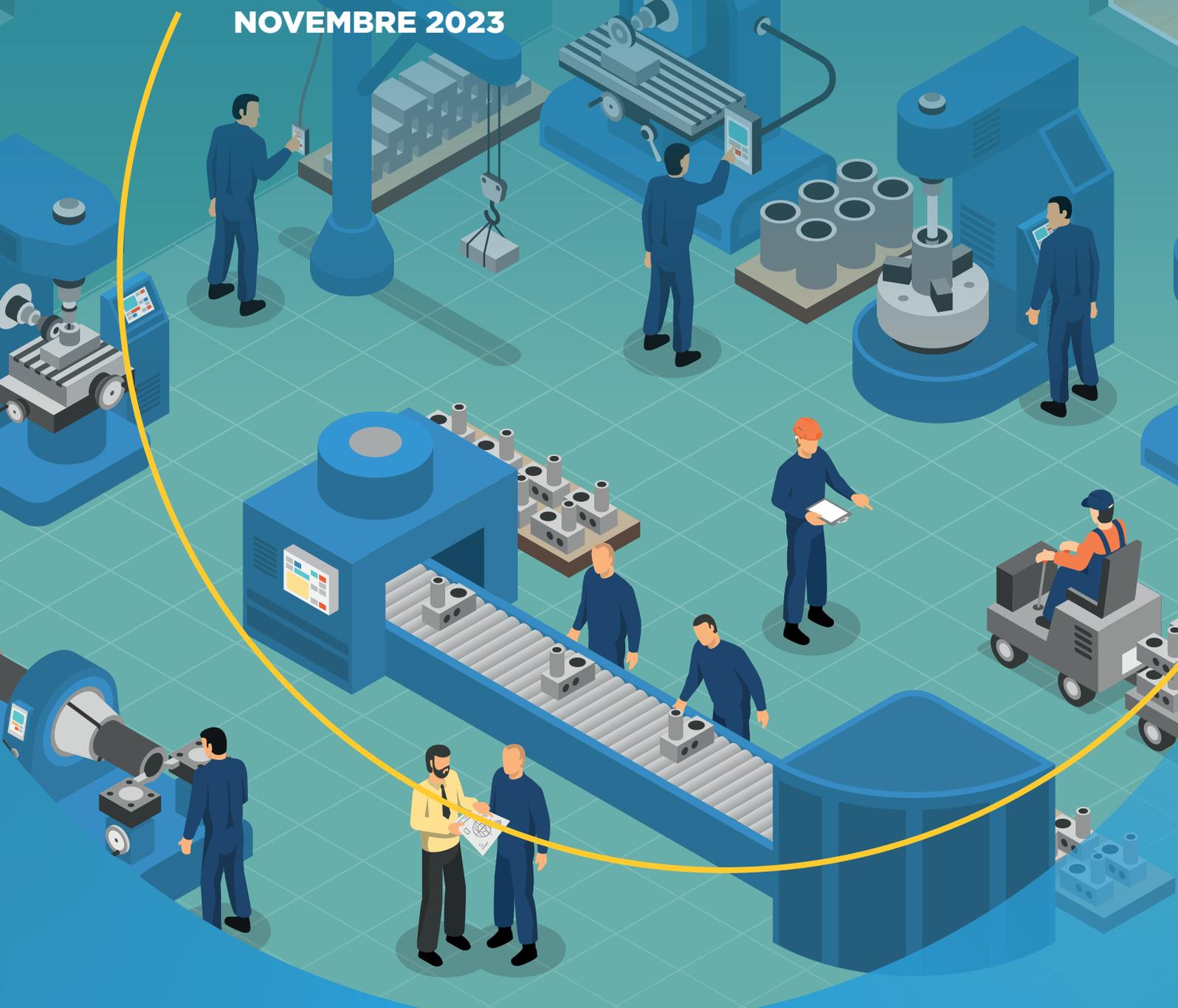


INDUSTRIE EN CORSE : UNE ATTRACTIVITÉ À RENFORCER

NOVEMBRE 2023



L'INDUSTRIE EN CORSE

en quelques chiffres



3 920
ÉTABLISSEMENTS
ACTIFS DONT
980
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS EN 2021



7 500 SALARIÉS
DONT



38 %
DANS LES INDUSTRIES
AGRO-ALIMENTAIRES



LES FEMMES OCCUPENT
1 POSTE SUR 5



L'INDUSTRIE
REPRÉSENTE

7,1 % DE LA VALEUR
AJOUTÉE RÉGIONALE

SOIT **636 M €** EN 2021

+16,7 % SUR 1 AN



UN SALARIÉ DE L'INDUSTRIE

GAGNE 9 %

DE PLUS QUE LA
MOYENNE DU SECTEUR
PRIVÉ

3040 €

SALAIRE MOYEN BRUT
MENSUEL DANS
L'INDUSTRIE

2760 €

SALAIRE MOYEN BRUT
MENSUEL POUR
L'ENSEMBLE DES
SECTEURS

SECTEUR INDUSTRIEL ET MÉTIERS INDUSTRIELS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Deux approches permettent d'aborder la notion d'emploi industriel : les secteurs et les métiers. Le secteur de l'industrie couvre l'ensemble des activités économiques qui produisent des biens matériels par la transformation et la mise en œuvre de matières premières mais tous les emplois du secteur industriel ne concernent pas des métiers industriels, comme les métiers liés à la logistique, à la fonction commerciale ou à la gestion. De la même manière, tous les métiers industriels ne s'exercent pas que dans le secteur de l'industrie. Certains métiers industriels peuvent être exercés dans d'autres secteurs tels que la construction, le commerce de gros ou encore le conseil et assistance et la recherche-développement.

L'INDUSTRIE EN CORSE

en quelques chiffres

OFFRES D'EMPLOI



DES MÉTIERS QUI RECRUTENT

639

OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES EN 2022.



MULTIPLIÉES PAR 2 DEPUIS 2019

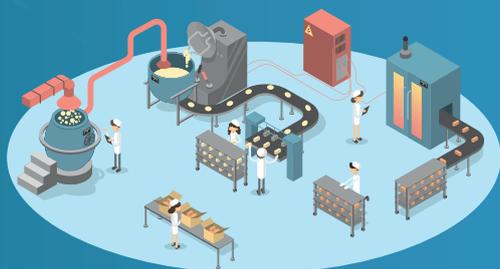
MULTIPLIÉES PAR 3 POUR LES MÉTIERS NÉCESSITANT UNE PLUS FORTE TECHNICITÉ OU DE GESTION/ENCADREMENT DEPUIS 2019



56 % DES OFFRES COLLECTÉES SONT DES OFFRES D'EMPLOI DURABLES (CDI OU CDD DE PLUS DE 6 MOIS)



PLUS DE LA MOITIÉ DES OFFRES CONCERNENT DES POSTES D'EMPLOYÉS



DES PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES MOINS IMPORTANTS DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE (52 % CONTRE 65,6 % DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE)

DES MÉTIERS EN TENSION

- conduite d'équipement de production alimentaire,
- management et ingénierie de production d'études,
- recherche et développement industriel,
- montage et assemblage mécanique,
- fabrication de pièces en matériaux composites,
- réalisation de menuiserie bois et tonnellerie,
- opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage.



HORIZON 2030

DE FORTS BESOINS DE RENOUVELLEMENT DANS LES MÉTIERS DE TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE ET OUVRIERS QUALIFIÉS DE L'INDUSTRIE

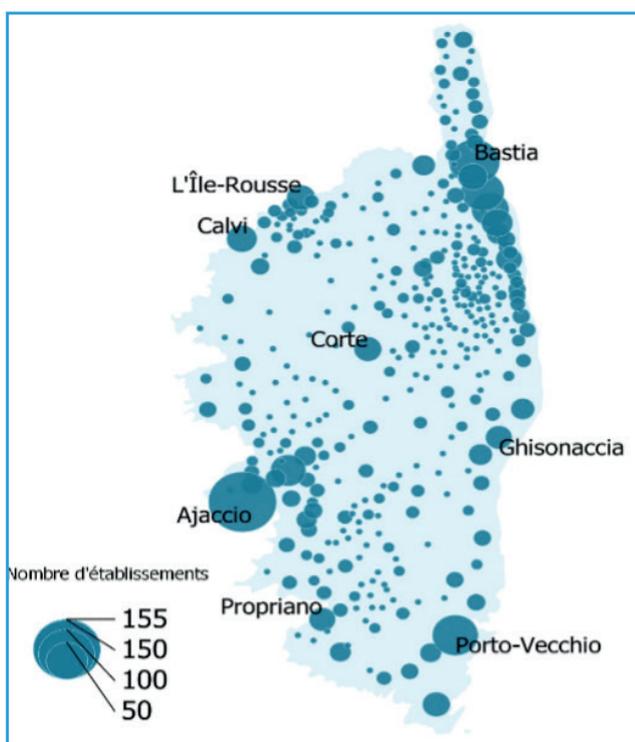
UN POIDS MODESTE DE L'INDUSTRIE DANS L'ÉCONOMIE CORSE

Avec une valeur ajoutée de 636 millions d'euros en 2021, le secteur de l'industrie représente **7,1 % des richesses produites en Corse**¹. Il s'agit de la part la plus petite de France métropolitaine (15,5 %), les régions qui génèrent la valeur ajoutée la plus élevée étant la Normandie (19,1 %) et à parts égales l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est (18,4 %).

En 2022, le volume d'affaires des industries manufacturières -branche la plus présente- connaît une progression annuelle moins élevée que l'année précédente mais qui n'en demeure pas moins marquée (+9,6 % contre +19,7 % en 2021), avec **un chiffre d'affaires égal à 5,8 % du chiffre d'affaires global**².

UN TERRITOIRE PEU INDUSTRIALISÉ AVEC DES ÉTABLISSEMENTS DE PETITE TAILLE

Carte 1 : Nombre d'établissements par commune



Source : Insee, Flores 2021 – Traitement CorsiStat

Au 31 décembre 2020, la Corse compte 3 920 établissements actifs dans le secteur industriel. Parmi ces entités, seules **980 emploient du personnel en 2021, soit une part de 5,4 % de l'ensemble des entreprises du territoire** (contre 5,6 % à l'échelle nationale). **43 % d'entre elles sont spécialisées dans la fabrication de denrées alimentaires et de boissons**³.

Les établissements insulaires sont répartis sur l'ensemble du territoire avec une **présence plus marquée dans les zones d'emploi de Bastia et d'Ajaccio** (voir carte 1). Ils sont de plus petite taille qu'à l'échelle métropolitaine. 81 % d'entre eux comptent moins de 10 salariés en Corse contre 67 % au niveau national. L'écart est également significatif pour les plus gros établissements puisque 8 % des entités ont plus de 20 salariés au niveau régional contre 18 % en France métropolitaine.

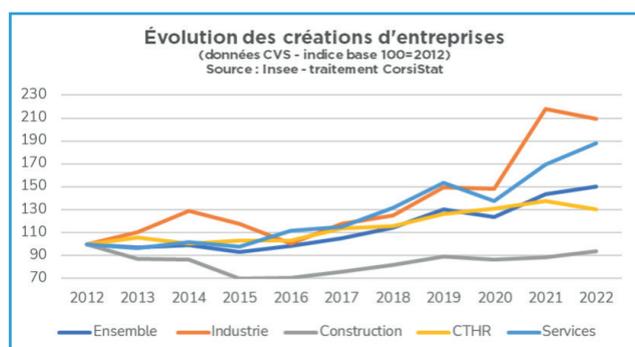
Le tissu industriel insulaire est par ailleurs caractérisé par des **établissements récents** avec plus d'un quart de structures créées entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2021.

¹Source : Insee, comptes régionaux base 2014 (données 2021 provisoires).

²Source : DRFIP 2A – Champ : entreprises assujetties à déclaration de TVA – tous régimes TVA.

³Source : Insee, Flores 2021

DES CRÉATIONS DYNAMIQUES PORTÉES PAR LES MICRO-ENTREPRENEURS



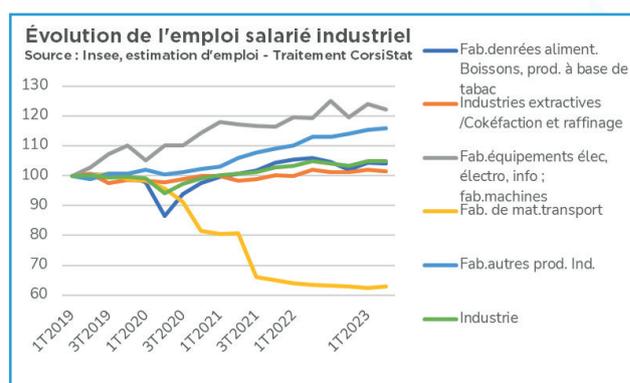
Au cours des dernières années, la démographie entrepreneuriale tous secteurs confondus est dynamique. Malgré un léger fléchissement en 2020, le nombre d'entreprises créées n'a cessé d'augmenter depuis 2015. Le secteur de l'industrie enregistre **la hausse la plus marquée** au cours des cinq dernières années (+65.6 % sur 5 ans), soit **1 850 unités supplémentaires**.

La proportion d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur parmi les créations s'amplifie. En 2022, elle représente 72 % des créations au sein du secteur (contre 60 % tous secteurs confondus). Autre fait marquant, la progression des créations est uniquement imputable à celle des micro-entrepreneurs. Depuis 2020, les entreprises dites « classiques » ne cessent de diminuer dans les statistiques de créations (-4,4 % entre 2020 et 2022) tandis que les micro-entrepreneurs poursuivent leur croissance (+75 % sur la même période).

Parallèlement, depuis 2020, le nombre de défaillances d'entreprise⁵ enregistrées est au plus bas. Si la tendance baissière s'est manifestée dès 2017, les résultats particulièrement bas de 2020 et 2021 s'expliquent en partie par une diminution de l'activité des tribunaux de commerce et la mise en place de dispositifs de soutien pour limiter les défaillances. En 2022, un rattrapage semble s'amorcer. Cependant, le niveau des dossiers traités reste bien inférieur à celui d'avant crise. Dans ce contexte, l'industrie ne comptabilise que peu d'unités (18 dossiers en 2022 contre 32 en 2019). En termes de ratio, en 2022, il y a **25 fois plus de créations que d'entreprises en difficulté référencées**.

Le secteur le plus impacté par les défaillances est la construction avec une part d'entreprises de 27 % parmi les entreprises défaillantes tandis que les établissements de ce secteur représentent 14,4 % de l'ensemble des établissements employeurs actifs insulaires. **L'industrie qui ne représente que 5,4 % des établissements insulaires arrive au second plan** mais dans des proportions bien plus modérées avec 7,8 % d'entreprises en difficulté.

EMPLOI ET CONDITION D'EMPLOI : LA FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT SIGNIFICATIVEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE



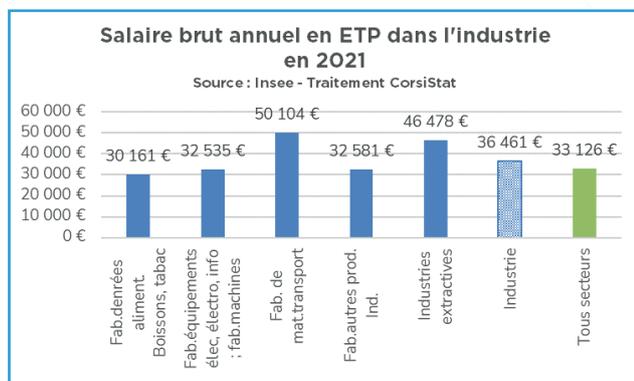
En termes d'emploi, à la fin du second trimestre 2023, le secteur industriel comptabilise **7 500 salariés**, soit 5,8 % de l'ensemble des postes salariés. Le secteur a été significativement impacté par la crise de 2020 et plus particulièrement les industries aéronautiques dont l'activité a cessé brutalement. En atteste le graphique sur l'évolution de l'emploi salarié qui affiche une contraction marquée des effectifs de la *fabrication de matériels de transport*.

En 2022, l'évolution se stabilise sans reprise notable. Autre pilier de l'industrie régionale (Voir encadré page 13), les industries agro-alimentaires(IAA) ont accusé des pertes en 2020. Elles ont toutefois rapidement rebondi.

En définitive, le secteur de l'industrie affiche une certaine résilience puisque malgré un repli de 5 % de ses effectifs entre le 1^{er} et le 2^e trimestre 2020, il a rapidement retrouvé son niveau d'emploi qui suit une courbe globalement stable.

⁵Source : Banque de France, Fiben

DES SALAIRES PLUS ÉLEVÉS MAIS UN DIFFÉRENTIEL HOMME-FEMME PLUS MARQUÉ



Le secteur de l'industrie affiche globalement un **salaires moyen plus élevé** que le reste des secteurs d'activité (hors agriculture). Ainsi, avec un salaire brut en équivalent temps plein (ETP) de **36 461 € par an**, l'industrie enregistre un différentiel de 3 335 € avec la valeur régionale moyenne. Cependant, ce niveau de salaire dans le secteur n'est pas

observé dans toutes les branches. La *fabrication de matériels de transport et les industries extractives, énergies, eau, gestion de déchets et dépollution* se démarquent avec des salaires bruts annuels respectifs de 50 104 € et 46 478 €. Inversement, la fabrication de denrées alimentaires affiche un niveau de rémunération inférieur à la moyenne régionale du fait de postes occupés plus souvent par des jeunes et des emplois moins qualifiés dans les IAA.

Par ailleurs, **l'écart des salaires homme-femme est plus marqué** que dans l'ensemble des secteurs avec un **différentiel de 7 568 €** dans l'industrie contre 3 952 € tous secteurs confondus (hors agriculture). Ce constat tient notamment au fait que les femmes sont moins nombreuses dans le domaine industriel (1 emploi sur 5) et occupent généralement des postes d'employés notamment vendeuses ou secrétaires.

LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE : UN SECTEUR QUI N'ÉCHAPPE PAS AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En Corse, en 2023, selon l'enquête « Besoins de main-d'œuvre » réalisée par Pôle emploi, les entreprises de l'industrie prévoient 1 310 recrutements, parmi eux 65,6 % sont jugés difficiles. L'industrie agro-alimentaire est moins impactée avec 51,9 % de ces projets. En revanche, des tensions plus importantes sont prévues dans d'autres secteurs d'activités à l'exemple des « autres industries manufacturières » (notamment les activités de fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie, la fabrication de matériel

médico-chirurgical et dentaire et de lunettes ou encore d'articles de brosse...)) ou encore les Industries extractives, énergie & gestion des déchets.

Plus précisément, les métiers d'ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique et les conducteurs et livreurs ou encore les ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires sont confrontés à ces difficultés.

LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE FIGURANT DANS LA LISTE DES MÉTIERS EN TENSION

En confrontant les offres et les demandes d'emploi mais aussi la connaissance de terrain des professionnels, une liste de métiers en tension est mise à jour chaque année afin de faire évoluer les offres de formations. L'actualisation réalisée par le CREFOP en 2023, a permis de repérer dans l'industrie les métiers suivants de :

- conduite d'équipement de production alimentaire,

- management et ingénierie de production d'études,
- recherche et développement industriel,
- montage et assemblage mécanique
- fabrication de pièces en matériaux composites,
- réalisation de menuiserie bois et tonnellerie,
- opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage.

(Source : CREFOP)

DES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN PROGRESSION DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

En Corse, en cumul sur l'année 2022, les employeurs ont déposé 639 offres d'emploi relevant des métiers de l'industrie. Ces offres ne représentent que 2,2 % de l'ensemble des offres collectées au niveau régional tous métiers confondus. En lien avec la croissance du volume d'affaires en 2022 mais aussi des créations d'entreprises et de

l'emploi, le remplacement des actifs, les besoins des entreprises en emploi augmentent.

En effet, les offres collectées en 2022 dans ces métiers, sont plus nombreuses qu'un 2021. Elles ont été multipliées par deux par rapport à la période d'avant crise sanitaire (année 2019).

Evolution des offres d'emploi dans les grands domaines professionnels de l'industrie en Corse

Domaines professionnels	2019	2021	2022
Ensemble des offres tous domaines confondus	18 430	22 290	29 088
Ensemble des domaines professionnels de l' industrie	392	460	639
Dont :			
Préparation et conditionnement	109	98	113
Bois	49	71	110
Alimentaire	56	96	109
Mécanique, Travail des métaux et outillage	73	41	89
Qualité et analyses industrielles	19	35	48
Direction, encadrement et pilotage de fabrication et productions ind	12	9	40
Conception, recherches, études et développement	7	39	31

Source : DARES - DREETS / Pôle emploi

Nomenclature des métiers : répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME).

Les deux tiers de ces offres sont concentrés dans quatre grands domaines professionnels : la préparation et le conditionnement, le bois, l'alimentaire, la mécanique et travail des métaux et outillage. Les métiers relevant de ces domaines sont souvent des métiers manuels : opérations manuelles d'assemblage, de tri ou d'emballage, conduite d'équipement et conditionnement et réalisation de menuiserie et assemblage mécanique.

Trois autres domaines professionnels regroupent environ deux offres d'emploi sur dix et concernent des métiers nécessitant une forte technicité (qualification) ou des qualités d'encadrement et de

gestion. Il s'agit des domaines de la qualité et des analyses industrielles, la direction, l'encadrement et pilotage de fabrication et productions industrielles et la conception, recherches et études-développement. Les offres dans ces métiers sont en forte progression. En effet, le nombre de postes à pouvoir a été multiplié par trois depuis 2019.

Plus précisément, les offres les plus nombreuses concernent le management et ingénierie (qualité industrielle), les interventions techniques en laboratoire d'analyse industrielle, le management et ingénierie de production, la conception et dessin de produits mécaniques et management et ingénierie études, recherche et développement industriel.

DES INTENTIONS D'EMBAUCHES PLUS NOMBREUSES EN CDI DANS L'INDUSTRIE

De janvier à août 2023, dans le secteur de l'industrie, un recrutement sur trois est un contrat à durée indéterminée (CDI). Cette forme de contrat « pérenne » est plus fréquente que dans l'ensemble de l'économie corse hors activités d'hébergement-café-restauration. (20 %).

(Source : urssaf)

Pour en savoir plus sur les métiers : **MétierScope - Toutes les informations sur tous les métiers**
Pôle emploi (pole-emploi.fr)

Conduite d'équipement et de conditionnement

L'agent conditionne des produits au moyen d'une machine automatisée d'emballage, d'embouteillage, de palettisation selon les règles d'hygiène, de sécurité et les impératifs de production (délais, quantité et qualité). Il applique des mesures correctives en cas de dysfonctionnement ou de non-conformité. Peut effectuer le réglage et l'entretien des équipements. Peut coordonner une équipe (manutentionnaires, opérateurs).

Management et ingénierie qualité industrielle

L'agent organise et coordonne la mise en place de la qualité des produits et services et/ou leur mise en conformité réglementaire sur l'ensemble des process. Il conçoit et met en œuvre des méthodes et outils à disposition des services de l'entreprise pour le maintien et l'évolution de la qualité. Peut coordonner des démarches hygiène, sécurité et environnement. Peut coordonner une équipe ou diriger un service, en gérer le budget.

Conception de dessins et produits mécaniques

L'agent réalise la conception mécanique et physique de pièces, produits, équipements ou installations et les formalise par des plans normés de détails, de sous-ensembles ou d'ensembles et des dossiers de définition. Il intervient à partir de spécifications fonctionnelles, d'analyses documentaires, de cahiers des charges, de commandes et des besoins client. Il peut coordonner un projet ou une équipe.

Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage

L'agent effectue une série d'opérations manuelles liées au tri, à l'assemblage et au conditionnement de pièces ou produits divers sur une table de travail et une ligne de production automatisée. Il intervient selon les impératifs de production et les normes d'hygiène et de sécurité. Peut alimenter une machine, réaliser des opérations de finition des produits et les contrôler à la livraison. Peut coordonner une équipe.

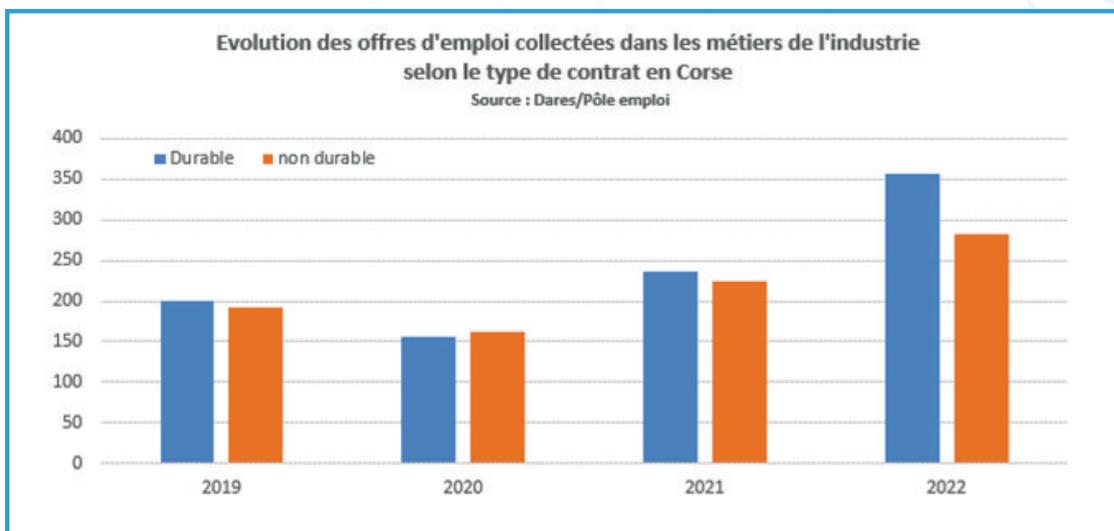
Management et ingénierie production

L'agent organise, optimise et supervise des moyens et des procédés de fabrication dans un objectif de production de biens ou de produits, selon des impératifs de sécurité, environnement, qualité coûts, délais, quantité. Il peut encadrer une équipe ou un service et en gérer le budget et encadrer également d'autres services connexes à la production (maintenance qualité).

Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

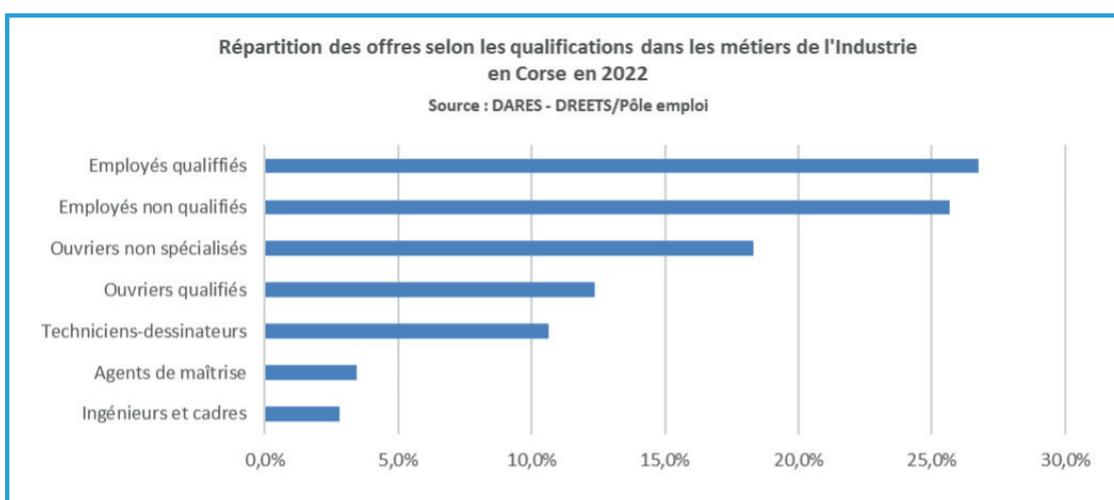
L'agent conçoit et finalise de nouveaux produits ou nouvelles technologies. Il fait évoluer ceux déjà existants, dans un objectif de développement commercial et d'innovation en milieu industriel. Il définit les moyens, méthodes et techniques de valorisation et de mise en œuvre des résultats de recherche. Il peut superviser et coordonner un projet, une équipe, un service ou un département.

LES OFFRES D'EMPLOI DURABLE PLUS SOUVENT PROPOSÉES DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE



Pour faire face aux difficultés de recrutement, les entreprises offrent plus souvent qu'en moyenne dans la région des postes stables. **En effet, 56 % des offres collectées dans les métiers de l'industrie sont des offres d'emploi durables c'est-à-dire des CDI ou CDD de plus de 6 mois. Cette part est de**

51 % dans l'ensemble des métiers. Dans les métiers de l'industrie, cette part augmente fortement par rapport à la période d'avant crise (+5 points). Par ailleurs, le temps plein est également majoritaire dans les offres déposées dans ces métiers (96 % contre 93 % pour l'ensemble des métiers).



Dans les métiers de l'industrie, plus de la moitié des offres concernent les employés avec une prédominance des employés qualifiés. La part des offres décroît avec l'élévation des qualifications requises. Elle est de 31% pour

les ouvriers non spécialisés ou qualifiés. Elle atteint 10,6% pour les offres d'emploi de techniciens et respectivement 3,4% et 2,8% pour les agents de maîtrise et ingénieurs et cadres.

QUELLES PERSPECTIVES À L'HORIZON 2030 POUR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ?

La DARES a étudié les besoins de recrutement des employeurs (demande) et les a mis en regard du vivier de jeunes qui débiteront leur carrière professionnelle à l'horizon de 2030 (offre), afin de mettre en évidence des déséquilibres potentiels sur lesquels les pouvoirs publics pourront agir.

Dans l'industrie, les métiers de techniciens et d'agents de maîtrise mais aussi ceux d'ouvriers qualifiés de l'industrie vont connaître de profonds déséquilibres.

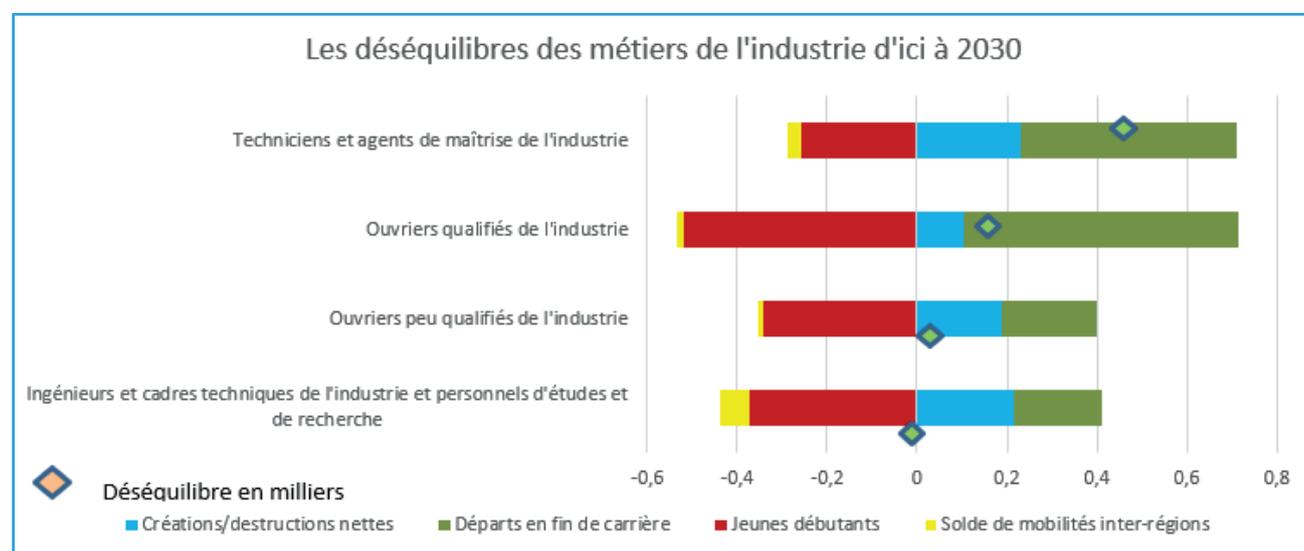
En 2019, 1 500 personnes occupent ces métiers de techniciens et d'agents de maîtrise. Entre 2019 et 2030, les créations nettes d'emploi en Corse seraient de l'ordre 230 emplois et les départs en fin de carrière s'élèveraient à 480. Ces postes à pourvoir vont être occupés par les jeunes débutants (260) ainsi que par les arrivées plus marginales du continent de nouveaux techniciens et agents de l'industrie. Enfin, le déséquilibre potentiel entre les besoins de recrutement et les viviers de recrutement serait de 420, ce qui correspond à 29% de l'emploi de 2019 en Corse. Les recrutements pourraient être encore plus difficiles, les besoins n'étant que partiellement couverts par les jeunes débutants et les entrées régionales nettes. Ils risquent de s'accroître d'ici 2030.

En 2019, 2 160 personnes occupent les métiers

d'ouvriers qualifiés de l'industrie. Entre 2019 et 2030, les créations nettes d'emploi en Corse seraient de l'ordre 105 emplois et les départs en fin de carrière s'élèveraient à 610. Ces postes à pourvoir vont être occupés en majorité par les jeunes débutants (520) ainsi que par les arrivées plus marginales du continent de nouveaux ouvriers qualifiés de l'industrie. Le déséquilibre potentiel entre les besoins de recrutement et les viviers de recrutement serait de 180, ce qui correspond à 8 % de l'emploi de 2019 en Corse. Les recrutements pourraient être difficiles, les besoins n'étant que partiellement couverts par les jeunes débutants et les entrées régionales nettes. Les tensions étant très fortes sur les recrutements dans ce métier en Corse en 2019, elles risquent de s'accroître d'ici 2030.

Pour les métiers d'ouvriers peu qualifiés ou d'ingénieurs ou cadres techniques, le déséquilibre entre les postes à pourvoir et les ressources est faible. Ainsi les fortes difficultés de recrutement connues dans ces deux métiers vont perdurer jusqu'en 2030 sans s'accroître.

Pour en savoir plus : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/corse-quelles-difficultes-de-recrutement-dici-2030>



SE FORMER DANS L'INDUSTRIE : DU CURSUS COURT ET PROFESSIONNALISANT AU MASTER OU DIPLÔME D'INGÉNIEUR

En formation initiale, 30 formations dans les métiers de l'industrie sont répertoriées, du CAP au Master. En formation continue, 15 formations sont

répertoriées. L'apprentissage est également bien présent dans les formations de l'industrie avec 39 formations proposées.

L'OFFRE EN FORMATION INITIALE DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE



L'OFFRE EN FORMATION CONTINUE DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE



L'OFFRE EN FORMATION EN APPRENTISSAGE DANS LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE



- Université de Corse - CFA Univ**
- **DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES 2 ANALYSES DES MILIEUX BIOLOGIQUES**
 - **LICENCE PRO MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION PARCOURS ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION ET RÉNOVATION**
 - **LICENCE PRO MÉTIERS DE L'ÉNERGÉTIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GÉNIE CLIMATIQUE SPÉCIALITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES**
 - **LICENCE PRO QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT PARCOURS QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT**
 - **LICENCE PRO MÉTIERS DU DESIGN SPÉCIALITÉ DESIGN NUMÉRIQUE**
 - **LICENCE PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE SPÉCIALITÉ SYSTÈMES INDUSTRIELS**
 - **MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SPÉCIALITÉ INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE**
 - **MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SPÉCIALITÉ SCIENCES DE L'EAU ET ENVIRONNEMENT**
 - **MASTER INGÉNIERIE POUR LA SANTÉ PARCOURS AIDE À LA PERSONNE**
 - **MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT PARCOURS RISQUES NATURELS**
 - **MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT SPÉCIALITÉ PHYTOCHIMIE ET COSMÉTIQUE**
 - **MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT PARCOURS QUALITÉ DES PRODUCTIONS AGROALIMENTAIRES**
 - **MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT PARCOURS GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL ET VALORISATION HALIEUTIQUE**
- AMPARA - PÔLE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE- CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE CORSE**
- **CAP PEINTRE EN CARROSSERIE**
 - **CAP CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES**
 - **CAP MENUISIER ALUMINIUM VERRE**
 - **CAP MENUISIER INSTALLATEUR**
 - **BP BOUCHER**
- GRETA2B - Groupement d'établissements de la Haute Corse**
- **CAP production et service en restauration**
 - **CAP SERRURIER-METALLIER (SM)**
 - **Bac Pro MÉTIERS de L'ÉLECTRICITÉ et de ses ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS (MELEC)**
 - **Bac Pro MÉTIERS DE LA MODE : Vêtements (MMV)**
 - **Bac Pro OUVRAGES du BÂTIMENT : MÉTALLERIE (OBM)**
 - **Bac Pro SYSTEMES NUMÉRIQUES (SN) -OPTION B : ARED audiovisuels, réseau et équipement domestiques -OPTION C : RISC réseaux informatiques et systèmes communicants**
- BTS Électrotechnique**
- **BTS Systèmes numériques - Informatique et réseaux**
 - **BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques**
- CFA 2B Jean-Jacques Nicolai**
- **CAP ÉBÉNISTE**
 - **CAP MENUISIER ALUMINIUM VERRE**
 - **CAP MENUISIER INSTALLATEUR**
 - **CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT**
 - **CAP PEINTRE EN CARROSSERIE**
 - **Bac Pro ÉLECTRICITÉ ET SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS**
 - **BP MENUISIER**
 - **BP BOUCHER**
 - **BP BOULANGER**
- CCI FORMATION CORSICA**
- **Responsable Logistique**
- Niveaux de formation**
- Niveau CAP
 - Niveau BAC
 - Niveau BAC+2
 - BAC+3/4
 - BAC+5/et +

POUR PRÉPARER SON AVENIR PROFESSIONNEL :

La CCI de Corse organise le 30 novembre 2023, de 17h à 21h, à Ajaccio (Palais des Congrès) et Bastia (Palais des Gouverneurs) la Nuit de l'Orientation.

Cet évènement permet à des collégiens, lycéens, étudiants et même adultes d'être informés et conseillés sur les métiers.

De nombreuses entreprises, dont celles relevant de l'industrie et l'industrie agro-alimentaire, seront présentes.

Une occasion à ne pas rater pour venir discuter avec elles sur leurs métiers, seul ou accompagné des parents ou toute autre personne.

Les Nuits de l'orientation | CCI - Chambre de commerce et d'industrie (www.cci.fr)



L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE, FILIÈRE DOMINANTE DES INDUSTRIES INSULAIRES (IAA)⁶

L'industrie agro-alimentaire occupe une place prépondérante au sein du secteur industriel insulaire. Hors boulangeries et pâtisseries, en 2019, la Corse compte 400 établissements intervenant dans la fabrication de biens produits par l'agriculture, l'élevage et la pêche en aliments et boissons.

Fin 2019, 1 840 salariés occupent un poste au sein de l'IAA, soit 27 % de l'emploi industriel. Ils sont davantage embauchés dans la zone d'emploi de Ghisonaccia où sont implantés de grands établissements tels que les coopératives viticoles. Une part élevée des emplois est également observée dans les zones d'emploi de Bastia et Ajaccio.

Les structures sont caractérisées par leur petite taille (60 % d'entre elles n'emploient pas de salarié en fin d'année), une main d'œuvre peu féminisée (2 postes sur 5), jeune et peu qualifiée d'où un salaire moyen inférieur à celui du reste de l'industrie.

L'activité très saisonnée, est tournée essentiellement vers les produits phares de l'économie insulaire à savoir la fabrication de charcuterie corse, la fabrication industrielle de biscuits traditionnels, l'industrie des produits laitiers et fromagers ainsi que celle des boissons (vins, eaux et bières). Cette dernière est celle qui crée le plus de richesses dans un marché essentiellement local.

Ce poids dans le tissu industriel, et son lien

avec l'enjeu de réduction des dépendances notamment alimentaires, place la filière au cœur des préoccupations des pouvoirs publics régionaux.

L'appel à projet RIALZU mis en place par l'Agence de Développement Économique de la Corse vise à apporter un soutien fort à l'appareil productif local en aidant les TPE-PME à se renforcer, investir, recruter et être plus compétitives.

En 2022, deux entreprises importantes de l'agro-alimentaire ont également pu être accompagnées par la DREETS en bénéficiant d'une Prestation Conseil en Ressources Humaines -PCRH.

Par ailleurs, le fonds d'ingénierie IAA France 2030 créé par l'État, l'ADEC et la CCI, mis en œuvre dès fin 2023, vise à accélérer les projets et programmes d'investissements financés sur les différents appels à projet, nationaux et européens et en priorité ceux de France 2030 et sa déclinaison territoriale. Il s'agit de proposer un appui stratégique, méthodologique et opérationnel sur le terrain, structuré grâce à une équipe spécialisée en ingénierie de projets (constitution, dépôt et suivi des dossiers de candidature). Prévu pour une phase expérimentale de douze mois, il permettra d'accompagner 10 entreprises dans un premier temps. Selon le degré de réussite du projet, les entreprises lauréates seront amenées à reverser une part de l'aide obtenue du fonds d'ingénierie.

⁶Source : « L'agro-alimentaire, une place de choix au sein des industries corses », Insee Analyses Corse N°45, décembre 2022 en partenariat avec l'Agence de développement Économique de la Corse.

LES INDUSTRIES AÉRONAUTIQUES : FLEURON DE L'ÉCONOMIE INSULAIRE

1 PÔLE D'INNOVATION : LE PIAC

56,5 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

272 SALARIÉS FIN 2022

1 ENTREPRISE LEADER : CCA (72 % DES EFFECTIFS FIN 2022)

Les industries aéronautiques constituent une filière d'excellence stratégique, complète et souveraine, innovante et dynamique. Elles sont fortement créatrices de richesses et garantes d'emplois à forte valeur ajoutée (notamment, 80 % des nouvelles recrues de CCA sont ouvriers qualifiés, cadres ou ingénieurs).

En France, elles occupent en effet, le premier rang à l'export et sont présentes dans toutes les composantes nécessaires à la conception et à la production d'un aéronafe. Enfin, elles sont très organisées et bien structurées notamment via des pôles de compétitivité.

En Corse, il s'agit du Pôle des Industries Aéronautiques de Corse (PIAC). Regroupant en cluster les entreprises de la filière, il a pour objectif de servir de vecteur de développement des industries aéronautiques au travers d'actions collectives et de plans de formation ou encore de recherche industrielle.

Jusqu'à mi-2021, le PIAC rassemble 8 entreprises aux activités complémentaires qui assurent à la filière insulaire sa pérennité et son dynamisme : Corse Composites Aéronautiques (CCA), Atelier Composite Insulaire (ACI), Performance Composite Méditerranéen (PCM), Résine Application Corse, WRC, Aérobache, Chiang Ingénierie et Polytec Moulage Système (PMS).

Avec 195 salariés fin 2022, soit 72 % des effectifs du PIAC, CCA s'impose comme le leader de la filière en Corse. La crise de 2020, qui a entraîné un arrêt complet et brutal de l'activité, a eu de lourdes répercussions sur les acteurs de l'aéronautique et nécessité une restructuration d'entreprises d'où la fusion de quatre unités (ACI, WRC, PMS avec PCM).

Elle a également occasionné la perte d'une

centaine d'emplois malgré les dispositifs de soutien mobilisés. Pour autant, la filière est résiliente et, soutenue par les institutions régionales, a su traverser les différentes périodes de challenges concurrentiels et de crises intervenues au cours des quatre dernières décennies, renouant systématiquement avec la croissance. (A ce titre, 2022 enregistre une progression de l'activité et des effectifs).

Les actions collectives cofinancées par le FEDER et la Collectivité de Corse, ont ainsi conforté le positionnement du pôle et de ses acteurs (action de formation, animation, R&T,...) et projeté le Pôle dans une stratégie de diversification, d'amélioration des compétences et des organisations leur permettant de se positionner sur les programmes d'avenir (internationalisation de la filière, transformation vers l'usine du futur dite 4.0), en gardant toujours en trame de fond les enjeux technologiques de décarbonation, de compétitivité dans un environnement très concurrentiel.

Le PIAC a également bénéficié d'un accompagnement de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Corse (DREETS) en 2021-2022 via un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC).

Cet engagement a permis de mettre en œuvre un programme d'actions de formation visant à développer l'acquisition de compétences nécessaires aux salariés pour faire face aux exigences de compétitivité du secteur tout en pérennisant les emplois existants et en formant les nouveaux entrants.

L'EDEC n'est pas adapté aux demandes individuelles mais concerne un ensemble d'entreprises. C'est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'Etat et le collectif.

Pour en savoir plus : [Engagement développement de l'emploi et des compétences - EDEC - Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion \(travail-emploi.gouv.fr\)](#) ou le département Entreprises de la DREETS de Corse.

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DE L'ADEC

- L'ADEC propose différents dispositifs de soutien sous forme d'**aides directes** (subventions) dédiés aux projets de production locale de biens et services. Parmi eux :

U PATTU INNUVAZIONE

L'INNOVATION ET LA R&D

Dispositifs d'aides aux entreprises pour accélérer la démarche d'innovation : le démarrage, le développement, la Recherche & Développement ou les outils innovants dans le secteur privé.

U PATTU IMPIEGU L'EMPLOI

Un dispositif unique pour faciliter la création d'emplois durables et stables des jeunes diplômés et des chômeurs de longue durée.

IMPRESA SÌ L'ENTREPRENEURIAT

Dispositifs pour les entreprises qui se créent, se développent ou pour les opérations de reprise-transmission.

U PATTU IMPRESA MONDU LA DÉMARCHE DE L'INTERNATIONALISATION

Aides aux entreprises corses permettant d'initier et pérenniser leur développement par l'internationalisation. La projection à l'export, l'attractivité et le rayonnement des entreprises sont encouragés à travers ce dispositif.

Plus de détails : https://www.adec.corsica/%E2%9A%A1%EF%B8%8F-ADEC-a-vos-cotes-soutenir-accompagner-les-entreprises_a419.html

- L'ADEC soutient également les porteurs de projet via des appels à projets
Exemple : AAP RIALZU en faveur des industries agro-alimentaires pour le renforcement de la compétitivité, des compétences et de la structuration des entreprises de la filière.
- Enfin l'ADEC favorise l'**accès aux outils financiers** dont elle supervise le déploiement (plateforme FIN'IMPRESA) et qui peuvent intervenir en avances remboursables à taux zéro, prêt d'honneur, garantie d'emprunts bancaires ou encore en fonds d'amorçage.

Caisse de Développement de la Corse (CADEC)

- avances remboursables à taux zéro pour les investissements
- avances remboursable de trésorerie
- garanties

Corse Active pour l'Initiative (CAPI)

- prêts d'honneur
- garanties

FEMU QUÌ

prise de participation en capital

Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

micro-crédits

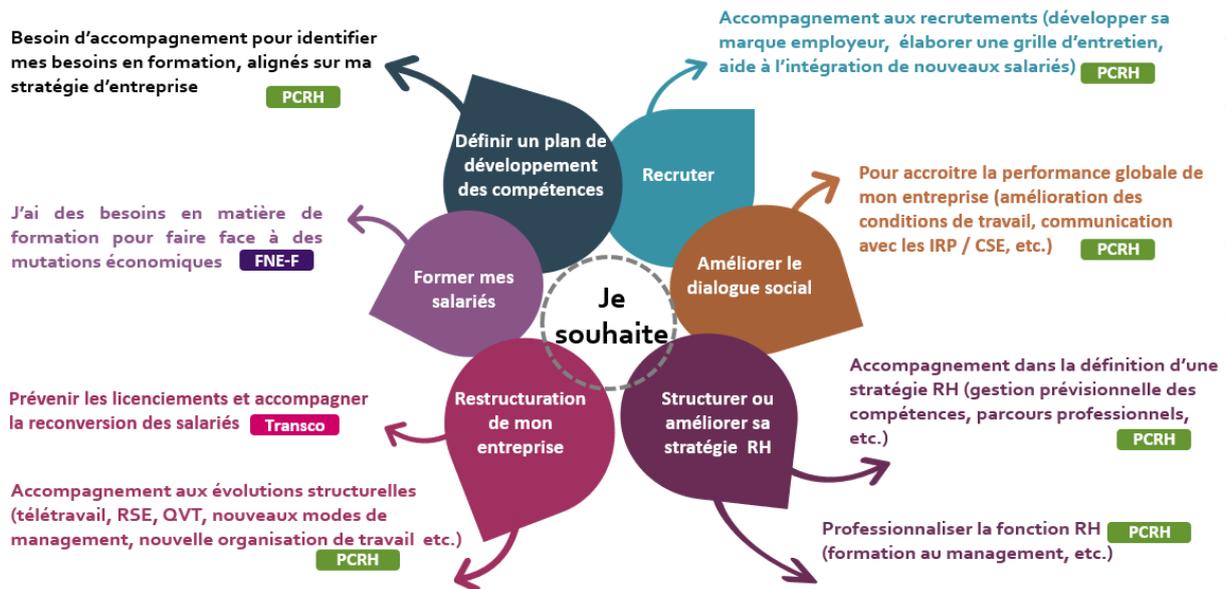
IMPRESA

Chaque année depuis 9 ans, la CCI de Corse organise un salon dédié à l'entrepreneuriat en partenariat avec l'ADEC afin de valoriser les initiatives, encourager et accompagner la création et le développement d'entreprises en Corse. La 9e session est prévue le 7 décembre 2023 au palais de Congrès d'Ajaccio.

+ d'infos : <https://www.salon-impresa.com/>

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE LA DREETS

Le pôle 3ES de la DREETS (Entreprises, Emploi, Economie et Solidarité) a en charge le développement de l'activité économique de l'emploi et de l'insertion professionnelle et sociale. A ce titre, l'une de ses missions est de valoriser les ressources humaines, la compétitivité et l'innovation en vue de développer l'activité économique et l'emploi, ainsi que d'anticiper et accompagner les mutations économiques. La DREETS dispose de plusieurs dispositifs pour assurer l'accompagnement des entreprises :



Dispositifs

FNE-F Fonds National pour l'Emploi – Formation

PCRH Prestation de Conseil en Ressources Humaines

Transco Transitions collectives

Focus sur la PCRH

Le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion renforce son offre de service de conseil et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés) en matière de gestion des ressources humaines en mobilisant également la **Prestation Conseil en Ressources Humaines (PCRH)**.

Cette prestation permet notamment de professionnaliser la fonction RH dans l'entreprise, élaborer un plan de développement des compétences pour les salariés, d'améliorer l'organisation du travail et favoriser la qualité de vie au travail, renforcer le dialogue social, anticiper les changements RH pour réussir la transition numérique et écologique de l'activité, intégrer de nouveaux salariés tout en favorisant la diversité et l'égalité professionnelle. Cette prestation est assurée à travers une convention signée directement avec l'entreprise ou via des partenariats avec divers organismes opérateurs de compétence, organismes consulaires, fédérations professionnelles.

Pour en savoir : département Entreprises de la DREETS - Tél : 04 95 23 90 00

FRANCE 2030 : UN PLAN D'INVESTISSEMENT MIS EN ŒUVRE PAR L'ÉTAT POUR SOUTENIR L'INNOVATION



L'appui au secteur industriel, c'est également le plan d'investissement France 2030. Un plan pour soutenir l'innovation sur tous les territoires et sous toutes ses formes. Il doit permettre de rattraper le retard de la France dans certains secteurs historiques et contribuer à la création de nouvelles filières industrielles et technologiques. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

FRANCE 2030 : 54 MILLIARDS D'EUROS INVESTIS

Etat des lieux en Corse du volet national

En août 2023, **11 lauréats** ont bénéficié d'une enveloppe d'aide de 11,5 millions d'euros pour 10 projets (4 396 projets lauréats sur l'ensemble du territoire).

Environ 70 appels à projets/appels à manifestation d'intérêt sont en cours de publication ou à venir en 2023.

Parmi ces projets lauréats, deux concernent notamment l'industrie agro-alimentaire dans la région.

Pour en savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/france-2030/appels-a-candidatures>

Etat des lieux du volet territorialisé

France 2030 c'est également un volet territorialisé correspondant au quatrième **programme d'investissements d'avenir (PIA)**. Créés en 2010, ces programmes ont pour objectifs de stimuler l'emploi, renforcer la productivité et accroître la compétitivité des entreprises françaises. Il s'agit d'un pilotage commun Etat-Région avec un principe de financement paritaire : 1 € apporté par l'Etat / 1 € apporté par la Région sous forme de subventions ou d'avances remboursables en fonction de la maturité des projets.

Trois axes d'intervention ont été retenus pour la Corse : Projets d'innovation, Projets de filières et Projets collaboratifs de recherche et développement « I-Démo ».

Financement : 2,5 millions d'euros pour l'Etat (plus de 5 millions au total avec la part régionale/ Collectivité de Corse)

Mise en œuvre au niveau territorial : Préfecture, Collectivité de Corse et Bpifrance.

Les appels à projets sont en cours de publication sur la plateforme **InnuAvenue**. Pour en savoir plus : [France 2030 Corsica – Présentation des dispositifs Innovation en région Corse dans le cadre du plan France 2030 \(isula.corsica\)](#)



Le programme **territoires d'industrie** lancé fin 2018, et relancé pour la période 2023-2027, est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Les Territoires d'industrie sont des intercommunalités qui présentent une forte identité et un savoir-faire industriel. Ils bénéficient à ce titre d'un « panier de services » (soutien en animation et en ingénierie, soutien aux investissements productifs et dans les compétences...), mis à disposition par l'État, les Régions et les opérateurs pour les soutenir dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur de la réindustrialisation du territoire.

La Corse bénéficie depuis 2019 de 2 labellisations en territoires d'industrie : *CAB-Marana Golu* et *Pays Ajaccien*.



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

Immeuble Le Régent, 1 Av. Eugène Macchini 20000 Ajaccio
adec.corsica

et



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DREETS)

2, chemin de Loretto - CS 10332, 20180 Ajaccio cedex 1
corse.dreets.gouv.fr

Cette étude a été réalisée en partenariat entre la DREETS de Corse et l'ADEC
Aude Genovese et Valérie Torre (DREETS) : DREETS-CORSE.Statistiques@dreets.gouv.fr
Lena Serdjanian (Corsica Statistica) : lana.serdjanian@adec.corsica